

Le 23 septembre 2024

La Région se réjouit de la reprise de dialogue avec l'Etat sur l'avenir du cirque en Normandie

La Région Normandie a voté, lors de sa Commission permanente du 23 septembre 2024, les subventions et contributions de la Région aux deux pôles nationaux du cirque de Cherbourg et d'Elbeuf.

Parmi les dix régions françaises dotées de pôles cirque, la Normandie est celle qui alloue le montant financier le plus important pour le fonctionnement des établissements sur son territoire. En votant ces contributions et subventions, la Région réaffirme l'importance qu'elle accorde au cirque et à son développement régional depuis 2018. Ont ainsi été approuvées :

- **310 000 euros de contribution statutaire pour La Brèche,**
- **399 800 euros pour le Cirque-Théâtre d'Elbeuf,**
- **180 000 euros de subventions supplémentaires pour la Plateforme-Cirque, partagées entre les deux pôles**

Accusée de refuser le dialogue, la Région n'a pourtant cessé d'appeler à la concertation entre l'État et les collectivités. Elle souhaite que le modèle innovant porté par les pôles cirque se consolide et se développe, pour éviter de retomber dans des schémas anciens et un respect stérilisant des labels. Elle aspire à ce que les échanges et le travail conjoint entre tous les partenaires soient le véritable moteur du projet et des évolutions attendues.

La Région, qui avait constamment alerté sur les risques pour la pérennité de l'alliance entre les pôles cirque et proposé des solutions pour anticiper et adapter ce nouveau modèle, se réjouit de la fin de la situation de blocage qui perdurait depuis plusieurs mois. Elle se félicite de la reprise d'une coopération effective pour dessiner l'avenir du cirque en Normandie.

*« Grâce à la reprise du dialogue avec l'État, de nouvelles perspectives s'ouvrent aujourd'hui. La Région s'engage, comme par le passé, pour que ce « prototype » inventé en Normandie devienne un « **modèle normand pour le cirque** » original et partagé, fort et ancré au plus près des populations des territoires de Cherbourg et de la Métropole de Rouen. Plus largement, ce modèle bénéficiera à toutes les Normandes et tous les Normands, dans et hors des frontières de la Normandie, assurant ainsi la vitalité, la diversité et l'attractivité de notre patrimoine culturel »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Contact presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41